

DANS CETTE ÉDITION...

- Bilan du projet de corridors verts et bleus
- Bilan du projet de protection du fouille roche gris
- Projet de sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles / Bassin de la rivière Trout
- Distribution gratuite d'arbres le 17 mai à Havelock



BULLETIN 2015 VOLUME 7 : NO 1



Bilan du projet de corridors verts et bleus

Le projet de corridors verts et bleus a pour objectif principal d'accompagner les propriétaires privés de milieux naturels de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent vers la conservation volontaire de l'habitat d'espèces fauniques et floristiques non inscrites sur la liste de la Loi sur les espèces en péril.

Notre objectif est de créer un réseau qui pourrait potentiellement relier plusieurs milieux naturels entre eux. La création d'un réseau de corridors verts et bleus dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, favoriserait la connectivité

entre écosystèmes, et constitue une solution prometteuse pour résoudre le problème de fragmentation et de la destruction de l'habitat pour les espèces fauniques et floristiques de la région. Les milieux naturels ciblés pour ce projet sont situés dans 4 zones de biodiversité considérées prioritaires dans la Vallée-du-Haut-St-Laurent : le corridor vert Châteauguay-Léry, Le Rocher, les Terres noires de Saint-Clotilde-de-Châteauguay et les Terrasses de Saint-Antoine-Abbé.

» SUITE PAGE 2

Pour la première phase du projet, dix propriétaires se sont montrés intéressés à la conservation volontaire de leur terrain dans un objectif de créer des corridors verts et bleus. Un diagnostic de leur terrain et un cahier du propriétaire ont été faits. Les terrains des 10 propriétaires couvrent une superficie de 451 hectares. Nous avons été en mesure de convaincre 2 propriétaires de signer une entente de conservation avec nous pour un total de 77 hectares protégés, mais notre travail n'est pas encore terminé! Conséquemment, nous pourrions avoir d'autres signataires d'ici le début de l'été 2015. Par ailleurs, ce projet se poursuivra en 2015-2016 en fonction du financement disponible par la réalisation des aménagements proposés chez les propriétaires volontaires de la cohorte de 2014-2015 et par l'accompagnement d'une dizaine de nouveaux propriétaires volontaires.

**APRÈS****AVANT****APRÈS****AVANT**



»»» BILAN DU PROJET DE PROTECTION DU FOUILLE ROCHE GRIS ET DE LA BIODIVERSITÉ 2015-2016

Pour 2014-2015, l'objectif du projet de protection du fouille-roche gris (FRG) et de la biodiversité était de protéger et mettre en valeur l'habitat du poisson des bassins versants des rivières des Anglais et Trout par trois moyens : la conservation volontaire, l'aménagement de bandes riveraines et un plan de protection.

Nous avons comme objectif d'accompagner les propriétaires dans un processus de conservation volontaire des caractéristiques naturelles de leur propriété. De plus, nous avons développé une expertise dans l'identification des menaces à l'habitat du poisson ce qui nous a permis de proposer des méthodes et des mesures de mitigation de la pollution agricole entre autre qui visent à minimiser les impacts négatifs de certaines activités sur l'habitat du poisson. Ainsi nous avons produit 20 cahiers du propriétaire pour un total de 316 hectares de terres privées à protéger. Sur les 20 pro-

priétaires ayant reçu un cahier 10 ont signé une entente de conservation avec Ambioterra pour un total de 130 hectares de terrain protégés. L'élaboration et la rédaction des deux plans de protection de l'habitat du fouille roche gris dans les deux bassins versant est en cours. La rédaction de ces deux plans permettra d'établir les étapes nécessaires conduisant à la protection de l'habitat du poisson. Finalement, nous avons réalisé des projets d'aménagements fauniques et floristiques chez 5 propriétaires riverains. Ainsi nous avons pu restaurer 8818 m² de bandes riveraines le long de la rivière des Anglais. Nous avons effectué ce travail en s'adjoignant des professionnels qui nous ont permis d'effectuer de l'excellent travail. Nous avons bien hâte de voir nos arbustes et plantes diverses ce printemps afin de constater leur résilience à cet hiver qui n'en finit plus ! Le projet se poursuivra en 2015-2016 avec une vingtaine de nouveaux propriétaires.



PROJET DE SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES AGRICOLES DESTINÉ AUX AGRICULTEURS DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TROUT

En 2014, nous avons débuté un projet qui visait à sensibiliser les agriculteurs du bassin versant de la rivière Trout à l'importance de mettre en œuvre les pratiques agro-environnementales afin de protéger la biodiversité et d'améliorer la qualité des bandes riveraines et de l'eau.

Pour ce faire nous avons effectué un sondage terrain sur les perceptions des agriculteurs liées à la biodiversité, la mise en application des pratiques agroenvironnementales, dans le but d'identifier les obstacles et de trouver des pistes de solution. L'étude a été effectuée au cours de l'hiver 2014-2015 auprès de la totalité des 69 agriculteurs localisés dans le bassin versant de la rivière Trout, plus précisément dans la MRC du Haut-Saint-Laurent. Dans un deuxième temps, nous avons tenu un atelier le 11 mars auquel étaient conviés les agriculteurs ainsi que les partenaires. Cet atelier était intitulé; l'agriculture et la nature, la cohabitation est possible ! Nous avons eu une vingtaine de participants dont 72% d'entre-eux étaient agriculteurs.

Ainsi nous avons pu recruter quelques agriculteurs intéressés à protéger la biodiversité et chez qui nous réaliserons un cahier du propriétaire en 2015-2016. De plus, le sondage effectué auprès d'une soixantaine d'agriculteurs a permis de faire ressortir les principaux obstacles à la mise en œuvre de meilleures pratiques agro-environnementales soit le manque de soutien financier, le manque de temps pour l'entretien (bandes riveraines), le manque d'information et le prix du marché (surtout céréales) qui influent sur la capacité de payer des agriculteurs.



DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

»»» LE 17 MAI À HAVELOCK

Nous profitons de la tenue du mois de l'arbre 2015 pour souligner et appuyer le travail des propriétaires privés de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent en participant à deux activités environnementales: une distribution gratuite d'arbres et un échange de plantes.

Comme l'an passé, Ambioterra intègre les activités du mois de l'arbre à son projet de corridors biologiques en distribuant des arbres aux propriétaires de la région de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent afin que ceux-ci participent à la revégétalisation des berges et des boisés. Pour démontrer l'attachement de la population québécoise à cette richesse collective qu'est la forêt, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) fournit des arbres aux groupes communautaires afin qu'ils les distribuent gratuitement aux citoyennes et citoyens. «Étant donné que seulement 40 % de la superficie totale du territoire de la Vallée-

du-Haut-Saint-Laurent est constituée de superficies forestières, nous voulons impliquer les propriétaires privés afin d'augmenter ce taux en reboisant leurs bandes riveraines et leurs forêts», explique Karel Ménard, président d'Ambioterra. «Un geste simple bénéfique pour l'ensemble de la collectivité». «Les propriétaires de la région sont les mieux placés pour protéger la biodiversité voire même de la recréer», mentionne David Lemieux-Bibeau du Groupe d'Échange de Végétaux de Havelock (GEVH).

En parallèle avec cette distribution gratuite d'arbres, le Groupe d'Échange de Végétaux de Havelock (GEVH) tiendra sur place un échange gratuit de plantes. Le GEVH est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de favoriser le rassemblement des gens de Havelock et des environs autour d'un point d'intérêt commun: le jardinage. Venez profiter de l'occasion pour trouver de nouvelles plantes et fleurs pour agrémenter votre terrain, pour diviser vos vivaces et

en faire profiter vos amis (es) et voisins! Un pique-nique amical suivra, amenez votre lunch.

LES DEUX ACTIVITÉS AURONT LIEU LE

**DIMANCHE 17 MAI DE 10H À 13H
DANS LE STATIONNEMENT DE
L'HÔTEL DE VILLE D'HAVELOCK
au 481, route 203 à Havelock**

Vous voulez en savoir davantage sur la distribution gratuite d'arbres: communiquez avec nous et visitez notre page Facebook et notre site Internet au www.ambioterra.org. Pour obtenir de l'information concernant le déroulement de l'échange de plantes visitez le site internet du GEVH au www.gevh.weebly.com ou par téléphone au 450-520-1012.

FAITES UN DON POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ !

ambioterra.wix.com/ambio#!votre-don



**PEU IMPORTE
LE MONTANT DE
VOTRE DON, CELA
FAIT UNE RÉELLE
DIFFÉRENCE!**



Le financement de nos activités de protection de la nature est toujours une opération délicate qui demande beaucoup d'effort. En ce sens, nous aimerions vous rappeler que vous pouvez effectuer un don à Ambioterra. Ces dons deviennent de plus en plus importants pour soutenir notre travail. En effet, depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec s'est désengagé du financement des groupes communautaires responsables de la protection des habitats fauniques, même si cette protection est à la base même d'un service de santé publique. C'est pourquoi vos contributions sont essentielles au maintien de nos activités et de nos projets. **Par ailleurs, lorsque vous effectuez un don de plus de 20 \$, vous recevrez un reçu vous permettant de déduire ce montant de vos revenus en effectuant votre rapport d'impôt.**



**CONTACTEZ-NOUS
POUR PLUS DE DÉTAILS:**

AMBIOTERRA
624 NOTRE-DAME, BUREAU 31
SAINT-CHRYSTOSTOME, QC
J0S 1R0
TÉL.: 450-637-8585
www.ambioterra.org

Nous remercions chaleureusement nos donateurs et les organismes qui soutiennent nos projets sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission de protection de la biodiversité et bien entendu de la santé humaine !

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement Canada Environment Canada



Fondation de la faune du Québec



Fondation ECHO

